

## Relais nocturne « Les Lampionnettes »

Mercredi 15 février 2023

Plateau de L'Arselle – Domaine de Ski de Fond



Course nocturne en relais par équipe de 2, technique libre, sur une boucle éclairée,  
Ouverte à tous à partir de 7 ans (né en 2015). Les déguisements sont vivement conseillés !

**Challenge « Olivier Pilon » attribué à la famille la plus nordique !**  
**Challenge du Club le plus représenté (hors SNBC)**

Préinscriptions par internet recommandées (infos sur <https://snbc.fr/>),  
Inscription sur place le jour de la course de 17h30 à 18h20  
Début des courses à partir de 18h30.

### 3 relais en fonction des catégories :

- **Course des Marmottes : « enfants » - 2013 – 2015** : relais 1 enfant / 1 adulte.  
L'enfant prend le départ et termine la course ; 3 tours pour les enfants, 2 tours pour les adultes.
- **Course des Chamois : « jeunes » - 2010 – 2012** : relais 1 enfant / 1 adulte  
Le jeune prend le départ ; course pendant 15mn ; classement au nombre de tours
- **Course des Aigles : Comprend 3 catégories :**  
« Juniors » : relais avec au moins 1 junior né entre 2006 et 2009.  
« Adultes » : relais 2 adultes nés en 2005 ou avant.  
« AS » : Coureurs avec point FFS < 300 nés en 2005 ou avant.  
Une seule course pendant 25mn, classement au nombre de tours, par catégorie.

Tarifs : Course des Marmottes/Chamois : 10€ ; Course des Aigles : 15€

Une buvette sera installée dès 17h30 et ce durant toute la soirée. Nous mettrons en place la traditionnelle vente de crêpes sucrées/salées, vin chaud...

Si vous êtes à la recherche d'un coéquipier, cliquez sur le lien suivant : [bourse équipiers](#)

Les podiums des courses Marmottes et Chamois se tiendront avant la course des Aigles. Tous les autres podiums se tiendront sur le site à l'issue de la dernière course, y compris celui des plus beaux déguisements.

**Règlement du challenge « Olivier Pilon »** : pour participer, un relais devra être constitué de 2 membres d'une même famille (parents, enfants, grand parents). Dans chaque course, des points sont attribués aux relais-famille (n, n-1... 2, 1 en fonction du nombre n de relais-famille dans une course). Un bonus de 1 point est attribué par personne seule d'une famille participant à une course. Le classement famille sera effectué par addition des points. Le challenge Olivier Pilon sera attribué à la famille ayant totalisé le plus grand nombre de points dans les différentes courses."

